



Université Abdelmalek Essaâdi
Présidence
Tétouan

Maître d'Ouvrage
Présidence Université Abdelmalek Essaâdi

Consultation Architecturale

N° 04 CA 2021

**Etudes Architecturale et Suivi des Travaux de Construction d'une cité
d'innovation au campus universitaire Ziaten**

Programme de la Consultation Architecturale

CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE A :

Etudes Architecturale et Suivi des Travaux de Construction d'une cité d'innovation au campus universitaire Ziaten

I- Budget prévisionnel maximum :

Le budget prévisionnel maximum prévu pour l'exécution des travaux à réaliser est de :
19 500 000,00 DH HT Dix Neuf millions Cinq cent Milles dirhams HORS TVA

II- Objectif recherché et exposé des aspects importants à considérés :

Objectif: Etudes Architecturale et Suivi des Travaux de **Construction d'une cité d'innovation au campus universitaire Ziaten.**

Passé en application des articles 92 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'Université Abdelmalek Essaâdi (29 Juin 2015).

III- Définition détaillée des composantes de l'opération et sa consistance

La présente consultation architecturale vise la réalisation d'un bâtiment en **R+2 avec ascenseur** sur une superficie de **3000m²** comprenant les locaux suivants :

Niveau	Type de Locaux	Nombre	Capacité d'Accueil unitaire
RDC	Hall d'Entrée	1	
	Accueil	1	
	Espace d'Exposition	1	
	Espace de travail	1	
	Ateliers	3	10
	Laboratoires	3	20
	bloc de chimie	1	30
	Bureaux	15	1
	Serveur	1	
	Sanitaire	4	
	Stock	1	
	1^{ère} étage	Accueil	1
salle d'Attente		1	
Bureau Directeur		1	1
Bureau		3	1
Salle de Réunion		1	50
Espace d'Exposition		1	
Bloc de chimie		1	30
Laboratoires		3	20
Vestiaires		2	5
Bureaux		8	1
Salle de Réunion		1	30
Sanitaire		2	
2^{ème} étage	Télédéttection	1	
	Observatoire astronomique	1	
	Sanitaires	1	

En incluant un **gradin**, un **espace ouvert**, des **passage piéton** reliant les bâtiments existant ainsi que des zones **d'espace verts**.

VI - Contexte d'intervention avec énoncé des dispositions urbanistiques et réglementaires :

Une Cité de l'Innovation a comme objectifs, d'une part de valoriser les résultats de la recherche scientifique, des moyens d'expérimentation et d'analyse de l'UAE au profit du tissu socio-économique et d'autre part, de faire profiter les entreprises des savoirs et des connaissances issues de l'université.

La Cité de l'Innovation a comme mission :

- L'acquisition et gestion du fonctionnement des gros équipements de recherche ;
- La promotion de la recherche & développement et de l'innovation ;
- La mutualisation des ressources de la recherche par mise en place de plateformes technologiques ;
- Promouvoir et encourager les initiatives entrepreneuriales émanant des chercheurs et des lauréats de l'UAE.
- La valorisation des résultats de la recherche et incubation de projets ;
- La dynamisation du partenariat université-entreprise ;
- La mise à disposition des entreprises de moyens d'analyse et de contrôle-qualité certifiés ;
- Accueillir des entreprises innovantes, des projets en incubation et des spin-off ;
- Production et valorisation de la propriété industrielle et intellectuelle.